

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 12

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 NOVEMBRE 2017

Absents excusés : Blaise Alain – Brun Denis – Coletti Dominique

Date d'envoi de la convocation : 20 novembre 2017.

Adoption du procès verbal de la séance du 29 septembre 2017, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

Au 15.10.2017

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 70 dont 47 hommes et 23 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 56 ($\approx 80\%$).

Au 15.11.2017

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 76 dont 51 hommes et 25 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 57 ($\approx 75\%$).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 1^{er} octobre 2017, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 1 238 067,40 €.

Au 1^{er} novembre 2017, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 1 262 524,72 €.

POINT 1 : RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH – exercice 2016

Le Maire fait lecture du rapport d'activités de l'année 2016 de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach. Après une présentation des conseillers communautaires et de l'organigramme des services, les principaux points abordés dans ce rapport sont : les finances et subventions, les travaux, l'assainissement, la valorisation des déchets ménagers, le tourisme, la culture et le tourisme.

POINT 2 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU PUBLIC D'EAU POTABLE – exercice 2016

Le SIEW a confié la gestion de son service d'eau potable à Véolia-Eau - Compagnie Générale des Eaux par contrat d'affermage en date du 22 mai 2000 pour une durée de vingt ans.

Le service délégué concerne l'alimentation en eau potable des communes de Béning les St. Avold / Betting / Carling / Cocheren / Freyming-Merlebach / L'Hopital / Rosbruck.

Les moyens

1 usine de production d'une capacité de 24 200 m³/jour, pour une production moyenne de 11 500 l/j

11 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 29 815 m³

14 forages

Longueur totale du réseau 318 km. Longueur de canalisation de distribution (hors branchements) 197 km.

La consommation moyenne, par jour et par habitant pour 2016 a été de 108 litres.

Volumes produits, achetés et mis en distribution

	2010	2014	2015	2016
Volume prélevé (m³)	4 524 961	5 055 210	5 344 670	5 153 181
Besoin de l'usine (m³)	344 858	404 875	406 605	464 683
Volume produit (m³)	4 180 103	4 650 335	4 938 065	4 688 498
Volume acheté (m³)	3 173	3 024	3 447	2 801
Volume vendu à d'autres services (m³)	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867
Volume distribué (m³)	2 133 370	1 743 921	1 763 978	1 764 432

Ventes à d'autres fournisseurs

	2010	2014	2015	2016
Vente à la CAFPF (m³)	1 640 208	2 529 516	2 822 499	2 566 531
Vente au SAFE (m³)	404 852	378 587	353 624	359 014
Vente à Hombourg-Haut (m³)	4 846	1 335	1 411	1 322
Vente totale (m³)	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867

(CAFPF / Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France)

(SAFE / Syndicat d'Assainissement et Adduction d'eau potable de Farébersviller et Environs)

(SIEW / Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn)

Détail des volumes vendus aux collectivités adhérentes (+ Hombourg-Haut)

	2010	2014	2015	2016
Volume vendu (m³)				
Béning les St. Avold	48 290	46 513	49 654	40 210
Betting	50 199	54 701	51 426	43 649
Carling	130 431	129 254	132 274	138 008
Cocheren	130 939	126 868	134 514	108 862
Freyming-Merlebach	642 253	560 307	570 951	535 887
Hombourg-Haut		4 360	4 606	3 857
L'Hôpital	223 975	203 286	207 240	190 749
Rosbruck	33 021	29 169	30 567	25 515
Total (m³)				1 086 737

Volume consommé autorisé 366 jours (m³)

Le volume consommé autorisé 366 jours est la somme du volume comptabilisé (issu des compagnes de facturation de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense d'incendie, arrosage public,...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs). Il est ramené à 335 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Pour 2016 : $(1\,097\,240 : 335) \times 366 = 1\,198\,776 \text{ m}^3$, auquel il faut ajouter $60\,000 \text{ m}^3 = 1\,258\,776 \text{ m}^3$

Ces résultats serviront au calcul : - du rendement du réseau de distribution

- de l'indice linéaire des volumes non comptés

- de l'indice linéaire des pertes en réseau

	2010	2014	2015	2016
Volume comptabilisé SIEW (m³)	1 259 108	1 154 458	1 181 232	1 097 240
Volume de service réseau (m³)	60 000	60 000	60 000	60 000
Volume consommé autorisé (m³)	1 319 108	1 214 458	1 241 232	1 157 240
Nb de jours de consommation entre 2 relevés annuels	364 j	363 j	364 j	335 j
Volume comptabilisé 366 j (m³)	1 262 567	1 160 819	1 184 477	1 198 776
Volume consommé autorisé année entière (m³)	1 322 567	1 220 819	1 244 477	1 258 776

Rendement du réseau de distribution

	2010	2014	2015	2016
Rendement en % (A+B) / (C+D)	80,6	88,8	89,5	89,2
Volume consommé autorisé année entière	1 322 567	1 220 819	1 244 477	1 258 776

(m ³)	A				
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	2 049 906	2 909 438	3 177 534	2 926 867
Volume produit (m ³)	C	4 180 103	4 650 335	4 938 065	4 688 498
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	3 173	3 024	3 447	2 801

Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)

		2010	2014	2015	2016
(A-B) / (L/1000) / nb jours année		11,82	7,92	8,02	7,83
Volume mis en distribution (m ³)	A	2 133 370	1 743 921	1 763 978	1 764 432
Volume compté année entière (m ³)	B	1 262 567	1 160 819	1 184 477	1 198 776
L. canalisation de distribution (ml)		201 780	201 800	197 905	197 359

(1 764 432 - 1 198 776) : (197, 359 X 366) = 7,8309486

Indice linéaire de perte en réseau (m³/km/j)

		2010	2014	2015	2016
Indice linéaire de perte en réseau (A-B) / (L/1000) X 366 jours		11,01	7,10	7,19	7,00
Volume mis en distribution (m ³)	A	2 133 370	1 743 921	1 763 978	1 764 432
Volume consommé autorisé 366 j (m ³)	B	1 322 567	1 220 819	1 244 477	1 258 776
L. canalisation de distribution (ml)		201 780	201 800	197 905	197 359

(1 764 432 - 1 258 776) : (197, 359 X 366) = 7,0003079

Volume perdu : (7,8309486 X 197, 359) X 366 = 565 656 m³ dont 505 656 m³ de perte de réseau + 60 000 m³ de service du réseau

Activité clientèle

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb total d'abonnés	11 490	11 481	11 595	11 556	11 583	11 617	11 645
Nb total habitants desservis	29 368	29 183	29 423	29 238	29 032	28 940	29 008

Données pour Betting

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb d'habitants	914	910	922	907	889	871	855
Nb d'abonnés	403	394	399	393	410	415	419
Volume vendu (m ³)	50 199	56 182	52 829	47 110	54 701	51 426	43 649

Compteurs

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de compteurs	12 082	12 142	12 234	11 908	12 007	12 034	12 149
Nb de compteurs remplacés	180	226	195	198	313	288	1 377

Bilan énergétique

	2010	2012	2013	2014	2015	2016
Energie relevée consommée (KW)	4 474 749	6 146 112	6 045 536	5 133 594	6 118 208	5 721 792

Prix du service public de l'eau

Pour établir le prix du service, il est indispensable de prendre en compte toutes les étapes qui vont du prélèvement (forage) au produit fini (eau traitée). Toutes ces étapes, telles que l'énergie utilisée pour le pompage et la chaîne de traitement, l'entretien du matériel, le transport de l'eau et la distribution, les analyses, etc., ont un coût. L'ensemble de ces coûts détermine le prix du service.

Coût de l'eau hors assainissement

Prix du service de l'eau (€) / m ³	01/2010	01/2014	01/2015	01/2016	01/2017
Abonnement (part distributeur) HT Montant semestre X 2 : 120 m ³	0,2530	0,2788	0,2823	0,2855	0,2835
Consommation part délégataire HT	1,0130	1,1167	1,1308	1,1432	1,1354
Consommation part syndicale HT	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043
Préservation des ressources HT	0,0300	0,081	0,0928	0,0838	0,0715
Lutte contre la pollution HT	0,4320	0,4070	0,3950	0,3500	0,3500
Total HT	2,4605	2,6249	2,6429	2,6024	2,5791
T.V.A. 5,5%	0,1282	0,1368	0,1377	0,1356	0,1344
Total T.T.C.	2,4605 €	2,6249 €	2,6429 €	2,6024 €	2,5791 €

La qualité de l'eau

La synthèse du contrôle sanitaire révèle l'absence dans l'eau de l'escherichia coli et de l'entérocoque. Cette absence est impérative pour que l'eau soit retenue comme eau de bonne qualité bactériologique.

Les analyses physico-chimiques ont affiché une concentration moyenne annuelle de 6,62 mg/l de nitrates. La limite de qualité est fixée à 50 mg/l. Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.

Les pesticides analysés ont été conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire. La limite est fixée à 0,1 µg/l.

La dureté de l'eau correspond à la teneur en calcaire et en magnésium. Elle s'exprime en degrés français. La valeur moyenne annuelle du TH a été de 21,11°F. Sur l'échelle qui affiche les mesures, nous nous situons dans la case d'une eau plutôt dure.

En ce qui concerne les autres paramètres analysés, ils ont tous été conformes en moyenne annuelle.

En conclusion, l'eau distribuée en 2016 a été à la fois de bonne qualité microbiologique et physico-chimique.

Principaux faits marquants de l'année

- une baisse de 7,9 % des volumes vendus à d'autres services.
- une baisse de 7,9 % des volumes vendus aux abonnés domestiques.
- un très bon rendement sur réseau de 89,2 %.
- un très bon taux de conformité microbiologique et physico-chimique excellent.
- une importante fuite d'eau sur la conduite d'alimentation du réservoir de Freyming privant d'eau environ 3000 usagers le 23/07/2016.
- la réparation de 407 fuites sur le réseau de distribution.
- un raccordement au réseau de distribution d'une extension de réseau réalisée par la Com/Com de Freyming-Merlebach rue du Docteur NAMUR.
- divers travaux dont l'installation d'une vidéo surveillance à l'usine de traitement.
- un renouvellement d'équipement sur les forages H1, H2, H3, H4 et H5.
- un renouvellement de 4 robinets-vannes à F.M. rue de Metz et 3 à la Cité Chapelle.
- un renouvellement de 64 branchements, l'installation de 19 neufs et la suppression de 5 anciens.

Recommandations et préconisations

- Renforcement du programme de renouvellement des conduites.
- Renforcement de la sectorisation par l'installation de nouveaux compteurs de sectorisation sur le réseau de distribution.
- Réhabilitation du réservoir de Peyerimhoff.

POINT 3 : BILAN FINANCIER DES ANIMATIONS ESTIVALES 2017

Le Maire présente le bilan des animations estivales organisées en partenariat avec la commune de Béning Les St.Avoid. Conformément à la convention signée par les deux communes le 30 mai 2016 et à la délibération adoptée le 02 juin 2017, la commune de Béning s'engage à rembourser la moitié des frais (entrées, transports,...) payés par la commune de Betting.

Le coût total des animations est de 6 514,50 €, de cette somme sont déduites les participations des enfants qui s'élèvent à 2 932,00 €. La somme restant due par la commune de Béning est de 1 791,25 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve ce décompte et l'établissement d'un titre de recettes de 1 791,25 € émis à l'encontre de la commune de Béning Les St.Avoid.

POINT 4 : SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET

Suite au retour de la semaine des 4 jours à l'école et à la modification du temps de travail de deux agents, le conseil municipal par délibération du 28 août 2017, a créé deux postes d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 33,19 heures et de 9,62 heures. Par contre, les emplois existants à 35 heures hebdomadaires et à 9,55 heures hebdomadaires n'ont pas été supprimés, puisque la suppression de l'emploi d'un agent non titulaire ne peut être décidée par le conseil municipal, qu'après avis du comité technique placé auprès du Centre de Gestion. Lors de la séance du 13 octobre dernier, le comité technique a rendu un avis favorable à la suppression de ces deux postes.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide la suppression des deux emplois à temps non complet d'adjoint technique à 35 heures hebdomadaires et à 9,55 heures hebdomadaires et la mise à jour du tableau des effectifs.

POINT 5 : REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS ET GARAGE COMMUNAUX

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les loyers à compter du 1^{er} janvier 2018, des 2 logements et du garage situés 50 rue Principale.

Compte tenu de la variation de l'indice de référence de loyers, les loyers mensuels sont fixés comme suit : 292,51 € par mois pour un logement et 19,39 € par mois pour le garage.

Un contrat d'entretien pour les 2 chaudières a été signé avec la société Chauffage Christian de Grosbliederstroff pour un coût annuel de 130 € TTC par chaudière. Cette somme sera réglée directement par la commune à la société Chauffage Christian et ajoutée au montant des loyers. Le loyer mensuel d'un logement est donc de 292,51 € + 10,84 € = 303,35 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les nouveaux loyers appliqués à compter du janvier 2018.

POINT 6 : VOTE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE

Le conseil de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach a voté le 08 novembre 2017, les montants de la dotation de solidarité qui seront versés par douzième aux communes membres.

Les règles d'attribution de la dotation de solidarité pour l'année 2018 sont les suivantes :

- un critère de population de 5 € par habitant et par an : 167 445 €

- une part fixe de 13 000 € par commune et par an : 143 000 €

- un critère tenant compte de critères fiscaux (charge et potentiel fiscal) : 185 000 €

Le critère de charge est déterminé par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en primaire.

Le critère de potentiel fiscal déterminé par la loi, prend en compte les chiffres des services fiscaux.

- un critère « d'équipement communautaire hors zone » de 2 € par mètre carré : 5 000 € (déchèterie) pour Hombourg Haut, 5 000 € (déchèterie) pour Betting et 16 000 € (aire d'accueil des gens du voyage) pour Freyming Merlebach : 26 000 €

- un critère de « ruralité-zones » réservé aux 6 communes qui ne bénéficient pas des retombées des zones communautaires : 38 043,50 €

- un critère « ville de moins de 2 000 habitants » soit 3 000 € par commune : 24 000 €

La commune de Farébersviller perçoit une aide annuelle supplémentaire pour la salle Marcel Cerdan.

La dotation de solidarité pour Betting s'élève à 22 246,37 € (24 287,13 € en 2017).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de répartition et de versement de la dotation de solidarité 2018.

POINT 7 : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS CYCLABLES (carrefour Riviéra RD 603 – chemin de de Hombourg Haut – rue de la Libération – rue Principale)

Une convention doit être passée entre la Communauté de Communes et la commune pour l'aménagement d'une piste cyclable sur les voies et chemins suivants : RD 603 carrefour Riviera, chemin rural menant à Hombourg Haut, rue de la Libération, RD 80 avec aménagement d'un carrefour à feux sur la rue Principale.

Les principaux points abordés dans cette convention sont :

- description et localisation des travaux et prescriptions techniques
- maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- conditions financières et acquisitions foncières
- gestion ultérieure et entretien des pistes cyclables

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de Freyming Merlebach relative à l'aménagement de cheminements cyclables (RD 603 carrefour Riviera - chemin de Hombourg Haut – rue de la Libération – RD 80 rue Principale).

POINT 8 : DENOMINATION D'UNE VOIE : ROUTE DEPARTEMENTALE 80 (section Betting à Guenviller)

La dénomination des rues et places publiques, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter le repérage pour les services de secours, de la Poste et autres services publics ou commerciaux, d'identifier clairement les adresses des constructions de toute la commune.

Le Maire propose de nommer la route départementale 80 et plus précisément la section de Betting à Guenviller : route de Guenviller.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la dénomination retenue.

POINT 9 : DEMANDE DE SUBVENTION

Secours Populaire Français

Face à l'aggravation de la précarité, le Secours Populaire Français prend en charge l'accompagnement des personnes en grande difficulté afin de les aider à retrouver autonomie et dignité.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de verser une aide financière de 50 € à cette association.

POINT 10 : DIVERS

Opération "Brioche de l'Amitié"

L'opération "Brioche de l'Amitié" qui s'est déroulée les 06 et 07 octobre 2017, a permis de récolter la somme de 1 349,00 € qui a été reversée à l'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied qui servira à l'aménagement de nouveaux locaux pour les ESAT de Saint Avold et Altviller.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BLAISE A.

BRUN D.

CHABOUSSIE P.

COLETTI D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

HELLE P.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.